

MINIMA pour MUNICH - 1972

Fédération Internationale Amateur d'Athlétisme

A l'occasion de la réunion de son Conseil à **Londres (Grande-Bretagne)** les **3 & 4 Avril 1971**, la **FIAA** a fixé des performances minimales pour participer aux épreuves d'Athlétisme des **JO de Munich**.

Chaque nation pouvait engager un athlète par épreuve sans qu'aucun minimum ne soit exigé.

Si une nation désirait engager 2 ou 3 athlètes dans une épreuve, tous devaient réussir la performance minimum exigée par la **FIAA** et ce, entre le **1^e Août 1971** & le **13 Août 1972**.

La date limite des engagements pour les **JO** a été fixée au **20 Août 1972**.

Il n'y avait pas de minima pour le Marathon, la Marche et les Relais.

HOMMES		FEMMES
Performances	Epreuves	Performances
10"3	100m	11"5
20"9	200m	23"6
46"4	400m	54"0
1'47"6	800m	2'05"0
3'41"6	1500m	4'20"0
13'48"0	5000m	-----
28'50"0	10 000m	-----
-----	Marathon	-----
14"0	110m Haies / 100m Haies	13"5
50"6	400m Haies	-----
8'38"8	3000m Steeple	-----
2,15m	Hauteur	1,76m
7,80m	Longueur	6,30m
5,10m	Perche	-----
16,20m	Triple Saut	-----
19m	Poids	16,20m
59m	Disque	55m
80m	Javelot	54m
66m	Marteau	-----
7600 pts	Décathlon / Pentathlon	4200 pts (Table 1971)
-----	20km Marche	-----
-----	50km Marche	-----
-----	Relais 4x100m	-----
-----	Relais 4x400m	-----

Il n'y a pas eu de minima imposés par la **FFA**, celle-ci s'en tenant à ceux de la **FIAA**.

Pour pouvoir être sélectionnés tous les athlètes français, qu'ils soient ou non seuls inscrits dans une ou plusieurs disciplines, devaient réaliser les minima et montrer leur forme surtout en Juillet et en Août.